



École Plantasanté

Formations en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie, Réflexologie
Fleurs de Bach et Médecines naturelles

www.plantasante.fr

1

ENERGÉTIQUE - POST-FORMATION II

Contrat de formation professionnelle

Le présent contrat (en application du livre IX du Code du travail et notamment des articles L. 6353-3 à L. 6353-7) est conclu entre les soussignés :

1. L'École Plantasanté SARL, organisme de formation représenté par Christian BUSSE, Docteur en pharmacie et en ethnologie ou Elisabeth BUSSE, docteur en pharmacie. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région Alsace. Numéro SIREN de l'organisme de formation : 511310666. Adresse de l'organisme de formation et siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai
2. L'apprenant (en lettres majuscules) :

Nom			
Prénom			
Adresse			
Code Postal		Ville	
Téléphone			
Email			



Les objectifs

Cette **Post Formation professionnelle 2** « Le sens des maux du corps ; Energétique en lien avec les neurosciences » 2026 vise à vous faire acquérir des connaissances et des savoir-faire pratiques, tout en développant un savoir être et une éthique professionnelle vis-à-vis du conseil des clients.

Les objectifs de l'action concourant à l'adaptation ou au développement des compétences en tant que thérapeute sont :

- ✓ Réveil corporel et ancrage
- ✓ Découvrir et appliquer le sens symbolique des aliments :
- ✓ Études de cas : troubles digestifs, comportements alimentaires, addictions
- ✓ Pratique d'intégration : pendule + lecture intuitive.
- ✓ Partage des prises de conscience
- ✓ Les bons choix de vie

Chaque jour :

- Théorie
- Exercices
- Pratiques
- Méditations dirigées

Le chemin vers l'être :

- découvrir le sens des maux du corps
- apprendre à libérer la personne des émotions perturbatrices et des blessures ;
- énergétique en lien avec les neurosciences.

En bref : Retrouver son chemin intérieur en conscience, en étant guidé par les affections du corps.

Pour qui : tout professionnel qui souhaite exercer l'interprétation des affections du corps, avec les données de l'énergétique sous toutes ses formes pour permettre de retrouver un bien être intérieur et vivre plus en conscience grâce à des outils simples et efficaces pour les thérapeutes, et dans la vie de tous les jours.

A la fin de la formation, vous aurez tous les outils et protocoles pour être autonome dans votre pratique professionnelle.

Dates, durée, effectif de la formation

- Dates de la formation : **Du samedi 12 au dimanche 13 septembre 2026**
(voir détail des sessions dans le programme plus bas).
- Durée de la formation, nombre de jours, horaires de la formation :
9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, soit 14h de formation sur 2 jours.
- Effectif maximum pour les stages en présentiel : 25 personnes. Contrôle par fiches de présence avec les horaires.



Outils pédagogiques

En fonction de votre formation, l'École Plantasanté mobilisera les outils pédagogiques les plus pertinents pour vous permettre de profiter au maximum de votre formation.

Le support de support de cours (en format papier) vous sera remis dans la salle de formation, au début de la session.

Votre formation vous donne accès à la **Plateforme Pédagogique** de l'École Plantasanté :

<https://www.plantasantecours.com/>

Vous retrouverez sur cet espace différents éléments pour vous permettre de profiter au maximum de votre formation. En fonction de la pertinence pédagogique, il pourra vous être proposé d'avoir à disposition la consultation des supports de cours, des ressources complémentaires.

Objet, nature et caractéristiques de l'action de formation

L'action de formation entre dans la définition prévue à l'article L.6313-1 de la sixième partie du Code du travail. En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation indiquée dans le présent document.

Nature de l'action de formation : actions d'adaptation et de développement des compétences.

Dans le présent contrat vous trouverez explicité :

- Les modalités de déroulement
- Les moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action et le contrôle des connaissances
- Les moyens pédagogiques et techniques
- Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action
- Le contenu de l'action de formation concourant au développement des compétences
- La sanction de la formation et type de certificat

Handicap et formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter (certaines informations sont disponibles sur le site plantasante.fr, et notre référent handicap, Philippe Busser reste disponible au 06.45.33.75.04)



Public cible et niveau de connaissances nécessaires

La formation est ouverte à tout professionnel de santé, professions médicales, paramédicales, thérapeutes, professionnels du bien-être (ou cherchant à le devenir) ; mais également à tous autres professionnels, salariés ou non, en recherche d'emploi ou indépendants, en reconversion, et souhaitant acquérir ou développer les compétences liées à cette formation.

Cette formation s'adresse à toutes ces personnes motivées ayant besoin de cette compétence et intéressées par la thématique :

- Professionnels (salariés ou indépendants)
- Personnes en reconversion professionnelle
- Personnes souhaitant élargir leur éventail de compétences

Pour profiter pleinement de la formation, l'École Plantasanté recommande le Niveau Baccalauréat. Toutefois, plus que l'obtention du diplôme du Baccalauréat ou de prérequis au niveau des compétences, cette mention correspond davantage à la capacité à assimiler des notions nouvelles, être en mesure d'organiser son travail personnel, gérer la prise de notes, et travailler en autonomie dans une certaine mesure.

En cas de doute, contactez-nous sur planta@plantasante.fr, ou sur le 06 45 33 75 04.

Formatrices, formateurs et rédacteurs

- **Nathalie FONDERE** certifiée en Phyto-aromathérapie, Naturopathie, Réflexologie et formée en Signatures des plantes (communication avec les plantes) à l'Ecole Plantasanté. Energétique : Magnétisme curatif auprès de Constant SCHÖHN et Christine CHAMPAGNE ainsi que de nombreuses consultations en énergétique par la suite ; Formation en Géobiologie entre autres avec Jean Claude BELANGER et Paul DRUMMER. Passionnée par l'approche des maux du corps et l'énergétique (elle a longuement étudié puis rencontré Lise BOURBEAU et étudié Anne GIVAUDAN, puis par l'importance du moment présent, les croyances de notre égo et la puissance du subconscient en particulier par Eckart TOLLE et Joseph MURPHY.

L'encadrement

L'encadrement est exercé par **Christian BUSSE**, directeur de l'École, docteur en pharmacie et en ethnologie, ancien directeur de recherche, de laboratoire et producteur de plantes médicinales, ancien pharmacien d'officine, et formateur en Facultés de pharmacie, de médecine et d'ethnologie, et dans diverses écoles privées en phyto-aromathérapie, membre fondateur de l'Association française d'aromathérapie clinique (AFAC)

Lieu de l'action

Ecole Plantasanté, 31 route de Grendelbruch 67560 ROSHEIM sous réserve de modification du lieu des stages.



Progression pédagogique de la formation



5

Du samedi 12 au dimanche 13 septembre 2026 :

- Réveil corporel et ancrage
- Le sens symbolique des aliments :
 - Les grandes familles (sucré, salé, amer, acide, épicé).
 - Aliments spécifiques et leurs résonances (ex : viande, poisson, fromage, pain, sucre...).
- Exercice : choisir un aliment aimé ou rejeté → lecture symbolique en groupe
- Études de cas : troubles digestifs, comportements alimentaires, addictions
- Pratique d'intégration : pendule + lecture intuitive.
- Partage des prises de conscience
- Les bons choix de vie :
 - Identification et levée des blocages
 - Les arrière-plans des doutes, avantages et inconvénients
 - Ressenti intérieur des bons choix
 - Action

Le suivi de l'exécution du programme

Evaluations orales durant la formation.

Appréciation des résultats : Certificat

La participation à cette formation permet l'obtention du certificat de réalisation correspondant.

Connaissances transversales à l'ensemble des modules

A l'issue de la formation, grâce à notre pédagogie et à notre approche globale des matières enseignées, vous serez capables de mobiliser vos connaissances et de faire des liens dans de nombreuses disciplines transversales.

**Conditions générales de rétractation, désistement, abandon, report, annulation**

L'Étudiant.e dispose d'un délai de 14 jours, à compter de la date de signature du document d'inscription pour se rétracter sans frais, à condition que ce délai couvre la période avant le début de la formation. Dans le cas contraire, le délai de rétractation est limité au nombre de jours avant le début de la formation.

La demande devra être faite par email sur l'adresse : planta@plantasante.fr, ou par courrier au 2A rue du maréchal Koenig 67210 Obernai.

6

Conditions applicables en cas de résiliation du fait de l'Étudiant.e :

- Si la formation débute dans moins de 10 jours au moment de la demande l'Étudiant.e sera redevable de 25 % du prix de la formation.
- Si la formation a déjà débuté l'Étudiant.e sera redevable de 50 % du montant des factures restant à émettre au moment de la demande.

Les arrhes resteront acquises par l'École Plantasanté.

Toute demande de report de formation faite par l'Étudiant.e pourra être étudiée. Les mêmes règles que les désistements s'appliqueront à cette dernière. Le report pourra se faire sous réserve de la disponibilité d'une session de formation similaire ultérieure.

En cas de force majeure (refus de congé pour formation par l'employeur / perte d'emploi ou mutation entre l'inscription et le début de la formation / maladie ou décès du stagiaire, d'un proche / interruption des transports empêchant le déplacement), tout remboursement des sommes avancées se fera exclusivement sur justificatif d'indisponibilité (document à en-tête signé par l'employeur ; justificatif des transports ; certificat médical ; attestation de décès).

En cas de résiliation du contrat du fait de l'École Plantasanté :

- Si la formation n'a pas encore débuté, le remboursement de l'intégralité des prestations payées et non réalisées sera effectué.
- Si la formation a déjà débuté, il vous sera proposé le remboursement des sommes avancées seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.
- Si la formation est reportée à une date ultérieure après votre inscription, un remboursement de l'intégralité des prestations payées sera possible, ou l'école conservera cette somme pour vous permettre de participer à une session ultérieure au programme identique ou valable pour toute autre formation.

Cas de différend

En cas de litige, les cocontractants conviendront, préalablement à toute action en justice, à une réunion amiable au siège de l'École Plantasanté sur les sujets litigieux, préalablement exposés à l'École Plantasanté par écrit.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, voici les coordonnées du médiateur de la consommation dont relève l'organisme de formation : CNPM, médiation de la consommation - 27 Avenue de la Libération - 42400 SAINT CHAMOND - Tél. 09 83 24 74 88.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés suite à la médiation, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.



Modalités de paiement

La validation de votre inscription se fera après réception de votre dossier complet.

Pour le règlement de votre formation, vous êtes libres d'opter pour un règlement par **virement**, en **espèces**, ou par **chèque** à l'ordre de l'École Plantasanté (les chèques ne sont valables qu'un an après la date indiquée sur ces derniers).

L'étudiant s'engage à verser à l'École Plantasanté, au titre de sa participation à la formation, et en contrepartie des actions de formation réalisées, une somme correspondant aux frais de formation selon le tarif ci-dessous :

- Le tarif « **Inscription Individuelle** » est un tarif préférentiel qui s'applique à l'étudiant(e) lorsque celle-ci ou celui-ci finance personnellement sa formation : **250.00 €** net de taxes pour l'ensemble de la formation.

- Le tarif « **Convention de Formation Professionnelle** » :

Le tarif conventionnel est de 350.00 € net de taxes : voir convention (envoyée sur demande).

Ce tarif de référence s'applique à la formation continue des salariés : les conventions avec devis et tarif formation professionnelle concernent une prise en charge par l'employeur ou un organisme externe, par exemple dans le cas d'un financement par un OPérateur de Compétences (OPCO), d'un financement par une entreprise, d'un plan de licenciement, ou de toute autre solution de financement par une structure tierce. Envoi des documents sur demande par mail sur l'adresse : planta@plantasante.fr. Les Congés Individuels de Formation (CIF) sont remplacés depuis 2019 par le PTP (projet de transition professionnelle) ; le PTP comme le compte personnel de formation (CPF) ne concernent pas les formations de médecine non conventionnelle.

Un accompagnement dans votre recherche de prise en charge financière (France Travail, OPCO, etc.) peut vous être proposé. Pour en connaître les modalités pratiques, merci de contacter le secrétariat de l'école Plantasanté : planta@plantasante.fr en exposant votre situation.

**Engagement par Virements à effectuer à l'École Plantasanté**

À remplir uniquement si la formation est financée par un tiers :

Formation « **Post formation 2 Le sens des maux du corps ; Energétique en lien avec les neurosciences** » **2026** financée par :

Nom – Prénom : _____

250.00 € net de taxe au total selon contrat :

Si vous optez pour un règlement par virement bancaire, les montants sont à régler sur le compte de l'École Plantasanté en indiquant comme libellé pour le virement :

« **POST-ENER-26** » **suivi du nom et prénom du stagiaire** » (et non du payeur) :

Ecole Plantasanté :

BNP PARIBAS OBERNAI (01387)

19 RUE DU MARCHE

67210 OBERNAI

RIB : 30004 01387 00010091956 70

IBAN : FR76 3000 4013 8700 0100 9195 670

BIC : BNPAFRPPXXX

Selon Devis :

250.00 € net de taxe

Soit 14 heures de formation sur 2 jours.



Centre de formation en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie,
Réflexologie, Fleurs de Bach et Médecines naturelles

www.plantasante.fr



**Devis de la formation « Post Formation 2 Le sens des maux du corps ;
Energétique en lien avec les neurosciences » 2026.**

Du samedi 12 au dimanche 13 septembre 2026.

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, soit 14 heures de formation sur 2 jours.

Tarif : 250.00 € net de taxe



Le présent contrat prend effet à compter de la date de la signature et prendra fin le dernier jour de la formation selon programme.

Pour valider votre inscription, vous devez :

- **Envoyer 2 exemplaires signés de ce contrat à l'adresse suivante :**

ECOLE PLANTASANTE
2A rue du Mal Koenig
67210 OBERNAI

10

Un exemplaire signé par l'École Plantasanté vous sera rendu en début de formation.

- **Cocher la case suivante :**

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École Plantasanté joint à ce contrat et l'avoir accepté.

Fait en double exemplaire à :

le :

Le stagiaire écrit de manière manuscrite, date et signe :

« **Lu et approuvé ; je m'engage à mettre en place un virement permanent selon l'échéancier ci-dessus** »

Signature :

Signature de Christian BUSSE, ou
Elisabeth BUSSE
Gérants de l'École Plantasanté

Je joindrai après le délai de rétractation :

- 1 chèque de 250€ à l'ordre de l'École Plantasanté pour valider mon inscription.

Pour le règlement de votre formation, vous êtes libres d'opter pour un règlement par **virement**, en **espèces**, ou par **chèque** à l'ordre de l'École Plantasanté (les chèques ne sont valables qu'un an après la date indiquée sur ces derniers).